

Services offerts

La MRC de Montcalm en collaboration avec ses municipalités offre à sa population un service de prise en charge des résidus domestiques dangereux, des pneus hors d'usage et du matériel électronique.

Ce service comprend huit (8) collectes municipales annuelles.

Tous les citoyens des municipalités de la MRC de Montcalm sont les bienvenus aux collectes municipales, à savoir :

- Saint-Alexis
- Saint-Calixte
- Sainte-Julienne
- Sainte-Marie-Salomé
- Saint-Esprit
- Saint-Jacques
- Saint-Liguori
- Saint-Roch-de-l'Achigan
- Saint-Roch-Ouest
- Saint-Lin-Laurentides

Points d'information

Le site permanent des RDD est fermé temporairement et les citoyens de la MRC de Montcalm sont invités à se présenter uniquement aux collectes municipales pour déposer les matières.

Une PIÈCE D'IDENTITÉ avec adresse est requise pour se présenter aux collectes.

Les matières en provenance des industries, commerces, institutions et du domaine de l'agriculture sont REFUSÉES.

En dehors des collectes municipales, nous vous demandons de conserver vos matières dans un endroit sécuritaire en attendant la prochaine collecte.

MRC de Montcalm

1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec)
J0K 2T0

Téléphone : 450-831-2182
poste 7012
Télécopieur : 450-831-2647

www.mrcmontcalm.com



Collectes municipales

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Pneus hors d'usage

Matériel électronique

Aux usagers résidentiels seulement

2014

Exemples de RDD

- Ammoniaque (nettoyant pour vitres)
- Alcool à friction et antiseptique
- Antigél et huile usée
- Batterie de véhicule
- Bombonne de propane
- Boule à mites, chasse-moustiques
- Cirage à chaussures
- Cire à meuble et à plancher
- Colle à base de solvant
- Combustible pour fondue
- Crème épilatoire et colorante
- Débouche tuyau
- Décapant et vernis
- Détersif et adoucissant
- Eau de javel et détachant
- Essence
- Fixatif et parfum
- Huile usagée à moteur , végétale
- Lampe fluocompacte, néon
- Nettoyant de toilette, four, métaux
- Peinture (alkyde et latex)
- Pesticide et insecticide
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Poison pour rongeurs
- Poudre à récurer
- Produit d'entretien de piscine
- Préservatif pour le bois
- Solvant et aérosol
- Vernis à ongles et dissolvant



Dates et endroits des collectes municipales

10 mai 2014	de 8 h à 16 h
Au garage municipal 21, rue Principale à Saint-Esprit	
17 mai 2014	de 8 h à 16 h
Au garage municipal 690, rue Saint-Jean à Sainte-Marie-Salomé	
24 mai 2014	de 8 h à 16 h
Au garage municipal 186, rue St-Jacques à Saint-Jacques	
2 août 2014	de 8 h à 16 h
Au garage municipal 315, rue Lajoie à Saint-Calixte	
16 août 2014	de 8 h à 16 h
À l'arrière de l'hôtel de ville 252, J.-H.-Corbeil à Saint-Lin-Laurentides	
6 septembre 2014	de 8 h à 16 h
À la caserne des pompiers 32, rue Wilfrid-Locat Nord à Saint-Roch-de-l'Achigan	
13 septembre 2014	de 8 h à 16 h
Au garage municipal 350, rue Héroux à Saint-Liguori	
20 septembre 2014	de 8 h à 16 h
Au garage municipal 2456, route 125 à Sainte-Julienne	

Pneus hors d'usage

Seulement les pneus hors d'usage et sans les jantes suivants sont acceptés :

- Voitures
- Camions (diamètre de 48,0 po et moins)
- Petits pneus (ex. : VTT, moto)

Les pneus de bicyclette et de tracteur ne sont pas acceptés.

Exemples de matériel électronique

- Amplificateur
- Cellulaire
- Chargeur
- Clavier
- Écran
- Électroménager (sauf réfrigérateur)
- Imprimante
- Magnétoscope
- Modem
- Micro-ondes
- Ordinateur
- Photocopieur
- Projecteur
- Serveurs
- Souris d'ordinateur
- Système de son
- Téléviseur
- Télécommande